

3 CRITÈRES DE RECEVABILITÉ

- ✓ Le formulaire de réponse est complet (voir canevas ci-après)
Toutes les sections sont complétées, à l'exception du « partenariat envisagé » qui pourrait, le cas échéant, être identifié à un stade ultérieur.
- ✓ Les actions proposées sont éligibles au financement LEADER
Les actions financées sont, outre les ressources humaines, des actions de promotion, de sensibilisation, de formations, les études, les animations, les actions sur le terrain...). Sont exclues les dépenses d'investissements (infrastructures, matériel roulant, ...) et les dépenses pour des actions hors territoire. Ce critère se rapporte également à la durée de la programmation Leader 2023-2027 : 4 ans maximum.
- ✓ Les actions proposées concernent le territoire du GAL ou peuvent être étendues à tout le territoire du GAL
Les actions doivent avoir une portée supracommunale. Une action proposée à l'échelle communale peut être retenue si elle est transférable au territoire des 5 communes

10 CRITÈRES DE SÉLECTION

- ✓ Contribution à répondre aux enjeux du territoire
- ✓ Caractère novateur pour le territoire
- ✓ Intégration des habitants et associations du territoire
- ✓ Capacité de favoriser les synergies entre acteurs du territoire
- ✓ Capacité de générer des retombées économiques
- ✓ Perspectives crédibles de pérennisation
- ✓ Valorisation des ressources du territoire
- ✓ Capacité de mise en œuvre (timing, budget, moyens humains)
- ✓ Complémentarité avec des initiatives locales existantes
- ✓ Caractère concret et opérationnel des résultats attendus



INFOS ET CONTACTS

L'équipe du GAL Nov'Ardenne se tient à la disposition des potentiels auteurs de pré-projets afin de :

- ✓ Préciser le contexte dans lequel l'appel à pré-projets est lancé
- ✓ Les aider à appréhender le contenu du diagnostic, des enjeux et des objectifs
- ✓ Répondre à leurs questions relatives à la rédaction des formulaires de pré-projets, à la budgétisation des actions proposées, ou toute autre question technique. Cet accompagnement doit impérativement rester neutre.

GAL NOV'ARDENNE ASBL
PLACE COMMUNALE, 8 – 6800 LIBRAMONT
INFO@NOVARDENNE.BE – WWW.NOVARDENNE.BE
COORDINATION : AURÉLE BENOÎT - 0472/97 88 39



DÉFINISSONS ENSEMBLE LE FUTUR DE NOV'ARDENNE

APPEL À PRÉ-PROJETS

POURQUOI?

Les communes de Libin, Libramont-Chevigny, Saint-Hubert, Sainte-Ode et Tenneville s'associent et soumettent leur candidature à la programmation LEADER 2023-2027. Concrètement, il s'agit de réinventer les projets du GAL en se basant sur des enjeux actualisés pour développer de **nouvelles actions positives et dynamisantes** pour le territoire!

QU'EST-CE QU'UN GAL ?

Un **Groupe d'Action Locale** est actif sur un territoire de plusieurs communes rurales et met en œuvre des actions issues d'une stratégie de développement local. Cette stratégie est élaborée en concertation avec la population et les acteurs publics et privés. Elle est ensuite concrétisée grâce à d'importantes **subventions européennes, régionales (90%) et communales (10%)** sur une période donnée.

DÉCOUVREZ L'ENSEMBLE DE NOS RÉALISATIONS DEPUIS 2017 SUR WWW.NOVARDENNE.BE

QUI PEUT DÉPOSER UN PRÉ-PROJET?

Cet appel est ouvert à **TOUS!**

Citoyen, association, entreprise, retraité, coopérative, structure publique, commerçant, seul ou à plusieurs,...

L'auteur du projet n'est pas nécessairement responsable de sa mise en œuvre : vous pouvez être simplement soumissionnaire de l'idée ou vous proposer en tant que partenaire de l'action.

UNE VISION COMMUNE :

« La collaboration au cœur de Nov'Ardenne, pour proposer des solutions innovantes pour augmenter l'attractivité du territoire, préserver son patrimoine historique et naturel et répondre aux défis environnementaux »



QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CE NOUVEAU GAL?

1. CRÉER DES SYNERGIES ENTRE LES ACTEURS POUR DÉVELOPPER DES SOLUTIONS INNOVANTES ET INCLUSIVES

Il s'agit de profiter du cadre de dialogue et de coopération déjà actif au sein du GAL, pour explorer de nouvelles solutions innovantes et créatives. Il s'agit également de porter une attention particulière au « Vivre ensemble » : favoriser les échanges, briser l'isolement, améliorer le cadre de vie de tout un chacun.

Objectifs opérationnels :

- Renforcer les liens entre les acteurs, les citoyens et les usagers en les accompagnant dans des projets collectifs, sociaux, culturels, touristiques et inclusifs
- Tisser un réseau de bénévolat et d'entraide au service du territoire
- Développer un équilibre entre les usagers de la forêt
- Créer et promouvoir des alternatives à la voiture plus accessible à tout un chacun

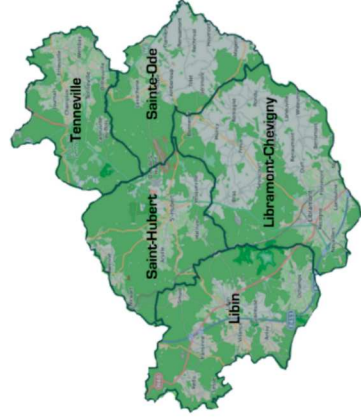
3. NOURRIR LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

Le tissu économique local est déjà particulièrement complet et diversifié, l'objectif est de continuer de l'entretenir et de le renforcer. Pour ce faire, il s'agit de créer des connexions entre les acteurs et les investisseurs, de capitaliser sur les forces du territoire et de rapprocher les producteurs et consommateurs.

Objectifs opérationnels :

- Continuer d'accompagner les acteurs du territoire dans leur développement d'activité et dans la valorisation de leur savoir-faire ainsi que de leurs produits
- Renforcer les liens entre les collectivités et les acteurs économiques locaux
- Apporter un appui professionnel aux acteurs économiques afin de faciliter leur développement

DANS QUELLES THÉMATIQUES?



2. VALORISER LES RESSOURCES NATURELLES POUR TENDRE VERS UN TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT

Le territoire est riche de toutes ses ressources et ses trésors, qu'il convient de valoriser judicieusement et de façon durable pour tendre vers un territoire résilient. En investissant, en valorisant et en préservant ces ressources, le territoire sera amené à produire davantage d'énergie renouvelable ainsi que de limiter son empreinte carbone.

Objectifs opérationnels :

- Renforcer le maillage écologique du territoire, tout en préservant la faune et la flore et l'ensemble des milieux
- Promouvoir le travail, le savoir-faire des agriculteurs, producteurs et artisans locaux
- Renforcer l'utilisation du bois et de toutes autres ressources naturelles pour produire de l'énergie renouvelable.
- Renforcer l'activité économique de la filière touristique, agricole et bois tout en étant engagé dans une démarche de durabilité

RETROUVEZ LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET LA STRATÉGIE COMPLÈTE SUR NOTRE SITE INTERNET

CANEVAS DE RÉPONSE À L'APPEL À PRÉ-PROJETS

COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE EN LIGNE SUR :

WWW.NOVARDENNE.BE/CONSULTATION-CITOYENNE/

IDENTIFICATION DE L'AUTEUR :

NOM, PRÉNOM

ASSOCIATION

AUTRE (PRÉCISER)

TITRE DU PRÉ-PROJET :

CONTENU :

- CONTEXTE (+/- 1 PAGE)
- DESCRIPTION DU PROJET Y INCLUS LES ACTIONS/TÂCHES CONCRÈTES À RÉALISER (+/- 1 P.)
- RÉSULTATS ATTENDUS (+/- ½ P.)
- OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE RENCONTRÉS (+/- ½ P.)
- PARTENARIAT ENVISAGÉ : OUI/NON

SI OUI, LEQUEL?

- ESTIMATION DU COÛT GLOBAL

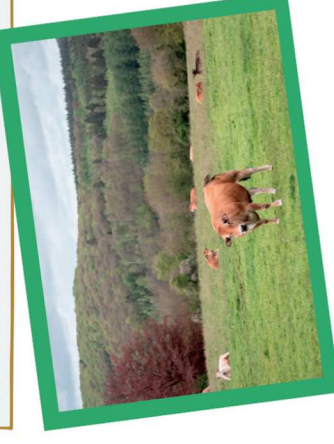
DATE DE LA VERSION DU DOCUMENT

NOM DU DÉPOSANT

SIGNATURE

Date limite de dépôt d'un pré-projet :
15 janvier 2023

ET ENSUITE?



Les pré-projets sélectionnés seront approfondis, éventuellement regroupés avec d'autres lors d'**ateliers thématiques** qui s'organiseront durant le mois de février. Ces ateliers seront ouverts à tous et rassembleront notamment les auteurs de pré-projets et d'autres acteurs du territoire intéressés et concernés par la thématique. L'objectif de ces ateliers sera d'aboutir à des **fiches-projets** à proposer pour validation au Comité de suivi du GAL Nov'Ardenne. Ces fiches-projets formeront le **plan d'actions** de la stratégie 2023-2027 du GAL.